

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CHALINE Philippe, Maire

Etaient présents : Mesdames et Messieurs CHALINE Philippe, Maire, LE BORGNE Guy, CHARBONNIER Martine, BARBIER Marie-Claude, RIBEAUCOURT Pascal, Adjoint, BELLEC David, BORE Laura, COLLEAU Olivier, DEROUET Hélène, HUBEAU Alain, IVALDI Emmanuelle, MENARD Eric, PERRETIN Jean-François, PERON Corinne

Absents excusés :

Monsieur LAIZEAU Boris pouvoirs à Madame CHARBONNIER Martine

Madame CHAVANNEAU Frédérique - Madame SURATEAU Céline - Monsieur LANGUILLE François

Absents : Monsieur PELLERIN Cyril

Secrétaire de séance : Madame BORE Laura

Monsieur CHALINE souhaite qu'une minute de silence soit observée à la mémoire de Monsieur PICARD Michel, Maire Honoraire de notre commune, décédé le 19 août dernier.

Compte rendu du dernier conseil municipal : quelques modifications sont à apporter dans les questions diverses.

Courriers

Monsieur le Maire donne lecture de différents courriers :

- Remerciements pour le versement de subventions de Présence et Vie et des Amis de la Flamme.

- L'Agence Nationale du Sport nous informe que notre dossier de demande de subvention pour l'installation d'un City Park à Bouzonville en Beauce n'a pas été retenu. Une nouvelle demande sera déposée en 2025.

- La société API qui fournit les repas du restaurant scolaire nous faire part de l'augmentation de ses tarifs de 1.92 %

Des parents d'élèves du Boulay nous ont adressé un courrier pour la création d'un arrêt de bus au Boulay. Une réponse négative a été faite par la Région. La commune a envoyé un courrier afin de contester cette décision. Un appel de ce jour nous informe que notre dossier est en cours d'étude et qu'un rendez-vous sur site aura lieu prochainement

TRAVAUX

Monsieur CHALINE donne un compte rendu des travaux réalisés ou en cours sur la commune.

Allée des platanes : reste quelques aménagements à faire pour les piétons

Route de Laas : mise en place d'un dos d'âne

Monsieur MENARD fait remarquer que le chaussidou sert principalement pour le stationnement des véhicules des habitations. Faire un courrier aux riverains en demandant que le chaussidou soit laissé accessible pour sécuriser le passage des piétons et des vélos.

Aménagement rue de la grange pour régler le problème de stationnement de l'entreprise Gauberville et du passage des piétons. Certains conseillers font remarquer qu'une participation de l'entreprise est souhaitée. Un courrier sera envoyé.

La commission de travaux étudiera ces travaux pour une inscription éventuelle au budget 2025.

Réfection de la rue de l'Eglise Saint Benoit à Bouzonville en Beauce du 14 au 25 octobre par les services du Département.

Les travaux de bardage du hangar Chemin du Moulin de Pierre ont débuté.

Une réunion de la commission de travaux aura lieu prochainement, Monsieur LAIZEAU fixera une date rapidement pour étudier différents projets sur la commune.

Peinture du mur de la boulangerie : quand sera-t-il refait ? Le boulanger est relancé régulièrement.

Projet de la Grande Raye

Madame CHARBONNIER présente le compte rendu de réunion avec le bureau d'études EMC BTP et la Fabrique du Lieu.

Prochaine réunion le vendredi 4 octobre à 10 heures avec Monsieur VOYER du PETR pour caler le dossier de demande de subvention.

PLUi

Rencontre avec Monsieur le Président de la CCDP concernant le transfert de la compétence PLUi. Monsieur CHALINE souhaite avoir le ressenti du conseil municipal sur une nouvelle consultation de la CCDP concernant ce transfert de compétence.

Madame CHARBONNIER redonne quelques explications sur les strates dans les règles d'urbanisme (PADD, PLU, SCOT, STRADET).

Certains élus s'inquiètent sur le poids que pourront avoir les élus de Pithiviers le Vieil dans les décisions prises dans le PLUi.

6 élus sont favorables à être à nouveau consulté par la CCDP. 3 sont contre. 5 s'abstiennent.

Révision du règlement des cimetières

Le règlement des cimetières est à revoir en raison de plusieurs modifications à apporter.

Madame PERON, Madame CHARBONNIER, Madame BARBIER, Monsieur CHALINE, Monsieur LAIZEAU acceptent de faire partie du groupe de travail sur ce sujet.

Voir propositions de dates avec Monsieur LAIZEAU.

Bulletin municipal

Réunion prévue le jeudi 3 octobre de la commission du bulletin reportée au mardi 8 octobre à 18 heures.

Recours aux emplois saisonniers de personnes mineures

Permet de recruter des jeunes de 16 ans sur une durée limitée pendant les périodes de vacances scolaires. Les enfants du personnel ne doivent pas être privilégiés.

La rémunération est fixée selon la base d'un indice de la fonction publique.

Accord de principe de l'ensemble du conseil municipal.

Affaires diverses

Monsieur LE BORGNE

Réunion de la commission de finances pour révision des différents tarifs communaux le mercredi 16 octobre à 18 heures.

Voir pour l'aménagement de la circulation dans l'allée des platanes afin de sécuriser les cyclos qui descendent à contresens. A voir en commission de travaux.

Monsieur COLLEAU

Interdiction aux plus de 3.5 T sur la route d'Ormes - Voir pour mettre « sauf convoi agricole » ou « sauf desserte locale »

Madame PERON

En commission des associations, il aurait été décidé que les personnes du foot devaient aller se garer sur leur parking lors des matchs du week-end. Demander au foot d'utiliser en priorité leur parking lors des matchs afin de ne pas encombrer le parking de la salle des fêtes pour les locations.

Madame BARBIER

Remerciement du foot à la commune et au personnel communal pour l'entretien des terrains de foot.

Monsieur MENARD

Remarque concernant les acrobaties des avions de l'aérodrome au-dessus des maisons d'habitation.
Faire courrier au président de l'aérodrome.

Madame CHARBONNIER

Rappel de l'hébergement dans le logement de Bouzonville à titre gratuit d'une personne en grande difficulté.
Depuis que tous les services d'aides se sont mis en place, cette personne a une situation stable et a son propre logement.

Reprise de la campagne de stérilisation des chats.

Monsieur HUBEAU

Les habitants de la rue de la Croix Bardin se plaignent de l'absence d'éclairage public et de trottoirs dans leur rue.

Il est rappelé que les constructions de cette rue auraient dû faire l'objet d'une demande de lotissement et que dans ce cadre, les aménagements demandés auraient été à la charge du lotisseur.

Le nécessaire n'ayant pas été fait au moment des constructions, ces travaux reviennent à la commune.

La commission de travaux étudiera ces travaux pour une inscription éventuelle au budget 2025.

Madame DEROUET

Présence importante de frelons asiatiques à Bouzonville en Beauce

Prochain conseil municipal le 12 novembre à 20 heures.

Permanence des élus le 4 octobre 2024 à Pithiviers le Vieil.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 45.